
Note d'information fédérale – Mai 2021 – n°306

1. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 10 mai 2021 à Nogent, a pris les décisions suivantes :

• Assemblée générale extraordinaire

L'Assemblée générale extraordinaire prévue le 29 mai prochain est annulée et reportée au 19 juin en visioconférence.

• Manifestations nationales :

L'organisation des manifestations nationales suivantes a été entérinée :

- Du 14 au 18 juillet 2021 à Vichy (03) : Championnat National Jeune (14 et 15 juillet) à titre exceptionnel les épreuves J14F2x et J14H2x sont ajoutées au programme ; Championnats de France J16 (15 et 16 juillet) ; Championnats de France Senior Sprint et Critérium National para-aviron et aviron adapté (17 et 18 juillet).
- Du 24 au 26 septembre 2021 à Mantes-la-Jolie (78) : Championnats de France bateaux longs senior ; Championnats de France bateaux longs J18 ; Critérium National para-aviron et aviron adapté.
- Du 2 au 3 octobre 2021 : Évènement Master à Brive-la-Gaillarde (19).

2. Carte Passerelle – Sport Scolaire – Sport en Club

Pour accompagner le plan de relance de la pratique sportive de la jeunesse, le CNOSF poursuit son dispositif de la « Carte Passerelle sport scolaire – sport en club » partout en France. Ce dernier évolue pour la rentrée scolaire 2021.

Les jeunes écoliers de CM1 et CM2, licenciés à l'USEP ou à l'UGSEL, **et dorénavant les élèves de 6ème, licenciés à l'UNSS ou à l'UGSEL** pourront tester, **tout au long de l'année scolaire**, différents sports à raison de 3 séances gratuites par club, afin de les accompagner dans leur choix d'une pratique régulière.

Les élèves se présenteront au club avec leur carte passerelle qui leur sera remise dès la rentrée des classes par les représentants USEP, UNSS ou UGSEL. Le CNOSF prendra en charge l'assurance individuelle accident pour les élèves participants.

Après une 1^{ère} année de déploiement national, ce dispositif présente un bilan positif avec plus de 50% des élèves ayant pris une licence à l'issue de l'initiation.

Pour participer à cette opération, le club doit être référencé « carte passerelle » dans l'application « Mon club près de chez moi ». [Découvrez le tutoriel explicatif](#).

Pour plus d'informations sur ce dispositif, une page internet y est dédiée sur franceolympique.com.

3. Aviron Scolaire : Nouvelles mesures pour la reprise de l'EPS

Suite aux dernières annonces du Président de la République, la pratique sportive est autorisée, dans le cadre scolaire et périscolaire, **en extérieur et en intérieur** dans le strict respect de la distanciation physique de 2m.

Les [séances Rame en 5^{ème} et Rame en 5^{ème} se jette à l'eau](#) (en bateau individuel), ainsi que les [circuits aviron](#) pour les associations sportives peuvent s'adapter à ces directives gouvernementales.

4. Rappel : enregistrement des titres scolaires

Nous vous invitons à envoyer vos conventions et bordereaux de titres scolaires à Léa Duchemin à l'adresse : lea.duchemin@ffaviron.fr

La date limite de transmission des documents a été fixée au 16 juillet 2021.

Vous pouvez consulter la liste des titres scolaires enregistrés pour votre club sur la saison en cours sur : <https://ffsa-goal.multimediabs.com> : Rubrique Reporting > Extractions spécifiques > Attestations > choix de la saison > Attestations, Licences et Titres.

5. Embarquez pour la course poursuite : challenge connecté en équipe

Après le challenge "Destination Tokyo", les rameuses et rameurs vont pouvoir se défier lors d'un nouveau challenge connecté. Du 24 au 30 mai inclus, "La course poursuite" offre la possibilité aux participant.es de s'affronter par équipe sur l'eau ou en indoor !

L'objectif sera de cumuler le plus de kilomètres **par équipe de 2, 4 ou 8**. Les sorties seront à effectuer en **bateau individuel** (skiff et solo) et à **l'ergomètre**. Les kilomètres de chaque équipier seront ensuite additionnés pour totaliser le compteur de l'équipe et établir les différents classements.

"La course poursuite" a pour vocation de créer de l'émulation au sein des clubs en recherche d'animations sportives. Les dimensions d'équipe et de compétition seront davantage présentes dans de ce nouveau défi ! En effet, vous pourrez composer votre équipe librement, au sein de votre club ou en mixte de clubs, toutes catégories d'âge confondues pour tenter de battre vos adversaires. Dans chaque catégorie (Double – Quatre – Huit) quatre classements distincts seront établis :

- **DOUBLE** : Hommes, Femmes, Mixte (1/1), Para-valide (au moins 1 PR et au moins 1F/1H)
- **QUATRE** : Hommes, Femmes, Mixte (2/2), Para-valide (au moins 1 PR et au moins 1F/1H)
- **HUIT** : Hommes, Femmes, Mixte (4/4), Para-valide (au moins 2 PR et au moins 1F/1H)

Pour plus d'infos :

<https://ffaviron.fr/fr/actualites/2021-05-05/embarquez-pour-course-poursuite-challenge-connecte-en-equipe>

6. Match J16 France / Grande-Bretagne

La fédération qui devait recevoir le traditionnel Match France Grande-Bretagne des J16 prévu le jeudi 8 juillet 2021 à Vaires-sur-Marne est contrainte d'annuler l'événement pour la 2e année consécutive pour cause de pandémie.

De plus, le report des championnats de France J16, ne nous permet pas d'effectuer la sélection des rameuses et rameurs qui pourront faire partie de la délégation française.

Il a donc été proposé à la Fédération britannique de reporter le 40e Match France-Grande-Bretagne à Vaires-sur-Marne en 2022.

7. Rappel : Opération Bonne Maman

Dans le cadre de son plan de relance, la Fédération Française d'Aviron en collaboration avec l'agence Bogo+

lance une opération marketing via la marque de biscuits "Bonne Maman". Du 1^{er} juin au 21 novembre 2021 inclus, les consommateurs de madeleines "Bonne Maman" auront la possibilité de remporter une séance d'initiation gratuite à l'aviron pour deux personnes.

Autorisez-vous Bonne Maman à acquérir les données publiques de votre club (qui sont déjà présente sur le site ffaviron.fr) ? Merci de remplir ce [formulaire](#) (durée 1min) Pour toute question : communication@ffaviron.fr

8. Bourses AIA

L'association des internationaux d'aviron, propose des bourses aux rameuses et aux rameurs de tous niveaux. Ceux-ci doivent être : âgés de moins de 23 ans, de nationalité française, en situation sociale/économique difficile. Les dossiers de rameurs inscrits sur un pôle espoir sont également recevables.

Le formulaire est téléchargeable sur : <https://www.rameurs-tricolores.fr/nos-bourses> et doit être renvoyé, par le club demandeur, complété et signé, avant le **30 juin 2021**.

Présidée par Myriam Lamolle, l'Association des Internationaux d'Aviron a déjà attribué 41 bourses depuis sa création (dont 3 bourses en 2020).

Pour tout renseignement complémentaire concernant les modalités de cette aide : contact@rameurstricolores.fr ou 06 16 52 90 72.